

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

Service de l'environnement et des risques  
Bureau biodiversité nature et paysage

**ARRÊTÉ N°960/2016/DDT DU 20 DEC. 2016**  
**fixant la liste des personnes autorisées à effectuer les tirs**  
**de régulation de grands cormorans pour la période 2016-2017**

Le préfet des Vosges,  
Chevalier de la légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du mérite,

- VU la directive n°2009/147/CE du parlement européen et du conseil de l'union européenne du 30 novembre 2009 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages,
- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L120-1, L411-2 et R411-6,
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,
- VU le décret n°2007-15 du 4 janvier 2007 relatif aux espèces animales non domestiques ainsi qu'aux espèces végétales non cultivées et modifiant le code de l'environnement,
- VU le décret du président de la république du 19 février 2015 portant nomination de monsieur Jean-pierre CAZENAVE-LACROUTS en qualité de préfet des Vosges,
- VU l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées,
- VU l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,
- VU l'arrêté ministériel du 26 novembre 2010 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*phalacrocorax carbo sinensis*),
- VU l'arrêté ministériel du 8 septembre 2016 fixant les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax Carbo Sinensis*) pour la période 2016-2019 (arrêté publié le 13 octobre 2016),

- VU l'arrêté préfectoral n°770/2003 en date du 07 juillet 2003 relatif à la composition du comité départemental de suivi du grand cormoran dans le département des Vosges,
- VU l'arrêté préfectoral n°527/2014/DDT du 18 décembre 2014 portant nomination des lieutenants de louveterie sur le département des Vosges pour la période 2015-2019,
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/1033 en date du 18 mai 2015 accordant délégation de signature à monsieur Yann DACQUAY, directeur départemental des territoires,
- VU l'arrêté préfectoral n°959/2016/DDT du définissant pour les Vosges les modalités de mise en œuvre du plan de gestion de l'espèce grand cormoran et les zones de tir pour les opérations expérimentales en eau libre et sur les piscicultures extensives en étang pour la période 2016-2019,
- VU la circulaire DNP/CFF n°07/05 du 27 septembre 2007 relative à la mise en œuvre du plan de gestion du grand cormoran pour la campagne d'hivernage 2007/2008,
- VU la circulaire DEB/PVEM n°08/05 du 9 septembre 2008 fixant les conditions et modalités des interventions autorisées sur la population de grands cormorans,
- VU la circulaire DEB/PVEM n°09/05 du 9 septembre 2009 relative à la mise en œuvre du dispositif intermédiaire de gestion du grand cormoran,
- VU la circulaire interministérielle du 11 octobre 2016 (NOR : DEVL1624683N) relative à la mise en œuvre du dispositif d'intervention sur la population de cormorans,
- VU l'avis du comité départemental de suivi du grand cormoran dans sa séance du 25/11/2016,
- VU les avis exprimés lors de la consultation du public qui s'est déroulée du 15/11/2016 au 09/12/2016,
- CONSIDÉRANT** que, pour prévenir des dégâts aux piscicultures extensives en étangs ainsi qu'en eaux libres et les risques présentés par la prédation du grand cormoran pour des populations de poissons menacées, des tirs sont autorisés pour la période 2016-2019 sur le département des Vosges dans le cadre du plan de gestion national susvisé,

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

Les personnes assermentées désignées ci-après sont autorisées, au titre de la période 2016-2017, à encadrer et/ou effectuer les tirs de régulation des grands cormorans dans le cadre des opérations expérimentales en eaux libres au profit des populations de poissons menacées (sur les secteurs d'eaux libres définis dans l'arrêté préfectoral n°959/2016/DDT du susvisé).

#### **1. les lieutenants de louveterie actuellement commissionnés**

#### **2. les gardes assermentés chargés de la coordination des différents secteurs d'eaux libres**

SITE	Nom des coordonnateurs	Adresse
1 – Moselle	BRETON Nicolas (ADFDCV)	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
2 – Haute Moselle	MAROTEL Philippe (ADFDP)	2, les Fourrières – 88200 VECOUX
3 – Meurthe	LALVEE Laurent (FDCV)	13, rue des grandes Hières 88110 RAON L'ETAPE
	CLAUDEL Aimé (Garde-chasse)	14, rue général Tabouis – 88210 SENONES
4 – Vuir, Vraine	LAMONTAGNE Gérôme (Garde-chasse)	235, rue de la 2ème DB 88800 SAINT REMTONT
5 – Coney	GIGNEY Claude (louveteur)	2, rue Charles Lévy – 88240 BAINS LES BAINS
6 – Madon	DONEL Hervé (louveteur)	13, lot Claude Geillée – 88130 CHARMES
7 – Meuse	ADAM Noël (louveteur)	15, RD 74 – 88300 BAZOILLES-SUR-MEUSE
8 – Saône	BUCA Michel (louveteur)	8, route de Droiteval – 88410 CLAUDON
9 – Vologne	BERGER Dominique (Garde-chasse)	5, rue du Bois Joli – 88200 SAINT NABORD
10 – Mortagne	MAIRE Claude (Garde-chasse)	36, grande rue 88700 SAINT MAURICE SUR MORTAGNE
11 – Canal des Vosges	CANTON Daniel (louveteur)	230, route d'Épinal – 88390 CHAUMOUSEY
12 – Semouse Augronne Combeauté	GIGNEY Claude (louveteur)	2, rue Charles Lévy – 88240 BAINS LES BAINS

## Article 2

Les personnes désignées ci-après sont autorisées à faire du tir de régulation des grands cormorans sur les secteurs d'eaux libres sous la responsabilité des personnes désignées à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

### LISTE DES TIREURS CORMORANS – PÉRIODE 2016-2017

NOM	FONCTION	ADRESSE
<b>BASSIN MOYENNE MOSELLE – AVIÈRE – DURBION</b>		
<b>Lot 1 gibier d'eau (Châtel – Portieux)</b>		
BRETON Denis	Tireur	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
BRETON Nicolas	FDCV	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
BRETON Aimé	Tireur	698, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
<b>Lot 3 gibier d'eau (Chamagne)</b>		
DUPRE Lionel	Tireur	43, route de Charmes – 88130 ESSEGNEY
MELVIN Camano	Tireur	Rue du Général Leclerc 88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
DIDELOT Patrick	Tireur	88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
<b>Ballastières de Socourt</b>		
CAMELLERI Serge	Tireur	2, place de Verdun – 88440 NOMEXY
KOEPFERT Aymeric	Tireur	155, rue de Viacelle – 88130 SOCOURT
KOEPFERT Cyril	Tireur	155, rue de Viacelle – 88130 SOCOURT
TRUFFY Thierry	Tireur	114, rue des Grelots – 88130 SOCOURT
VOIRIN Laurent	Garde-chasse	641, rue principale – 88130 SOCOURT
<b>Ballastières de l'AAPPMA de Charmes à Socourt</b>		
DONEL Hervé	Louveteur	13, lot Claude Geillée – 88130 CHARMES
<b>Ballastière de Charmes (CRACCO)</b>		

NOM	FONCTION	ADRESSE
ROLIN Daniel	Tireur	210, grande rue 88450 BETTEGNEY SAINT BRICE
<b>Ballastière de Langley</b>		
CHEVALIER André	Tireur	184, grande rue – 88130 LANGLEY
LANDORMY Fabien	Tireur	146, lot de la ballastière – 88130 LANGLEY
<b>Étangs fédéraux Châtel et fédération de chasse</b>		
BELLO alexandre	FDCV	11, chemin du Plain de Saut 88360 RUPT-SUR-MOSELLE
CANIVET Vincent	FDCV	75, impasse de la Digue – 88390 CHAUMOUSEY
LAVIT Philippe	FDCV	856, rue des pins – 88390 CHAUMOUSEY
LOEFFEL Walter	Tireur	Le Haut du Gerbier 88330 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
ROLIN Arnaud	ADFPD	9, rue du Côteau – 88440 NOMEXY
MASSOTTE Xavier	FDCV	34, place Gaston Litaize – 88000 DIGNONVILLE
PENNETIER Joanna	FDCV	27, rue le vieux moulin - 88160 LE MENIL
LABEDIE Maxime	FDCV	17, rue de la Maix - 88000 EPINAL
<b>Ballastières communales de Châtel</b>		
COINCHÉLIN Bernard	Tireur	10, rue de Saulcy 88300 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
<b>Ballastière communale de Vaxoncourt</b>		
ANTOINE Michel	Tireur	60, grande rue – 88300 VAXONCOURT
SERTIC Joseph	Tireur	6, grande rue – 88300 VAXONCOURT
<b>Étangs fédéraux d'Igney / Vaxoncourt / Girmont</b>		
BALAY Michel	Tireur	22, rue Rapp – 88150 THAON LES VOSGES
PERRIN Joël	Tireur	6, rue pont du chêne 88330 HADIGNY LES VERRIERES
<b>Girmont – Dogneville</b>		
HOLVECK Jean-Luc	Tireur	16, rue de Lorraine – 88150 GIRMONT
HURAUX Stéphane	Tireur	32, rue Roger Ehrwein 88150 THAON LES VOSGES
<b>Ballastières communales de Dogneville</b>		
THIRIET Jean-Pierre	Tireur	6, rue des Pâquerettes – 88000 EPINAL
<b>Secteur Durbion</b>		
BALAY Benoît	Tireur	Scierie La Rochelieure 88330 DOMEVRE-SUR-DURBION
DENY René	Tireur	28, rue des tilleuls 88330 HADIGNY LES VERRIERES
<b>BASSIN DE LA HAUTE MOSELLE, AMONT D'ÉPINAL</b>		
<b>Secteur Dinozé, Arches, Pouxoux</b>		
AIME Bruno	Responsable secteur	342, impasse du Voyer – 88550 POUXEUX
BAUBY Damien	Tireur	2, HLM sous les Thillots – 88550 POUXEUX
BOULAY-AUBEL Pierre	Tireur	35, rue Lindbergh – 88000 DOGNEVILLE
COMPAS Dimitri	Tireur	3, Rue Claude Gellée – 88000 EPINAL
DELAITRE Anicet	Tireur	1022A, rue du saut du Broc – 88550 POUXEUX
DUBOIS Claude	Tireur	24, rue de La Vologne – 88550 JARMENIL
JEAN Ludovic	Tireur	26, rue de Remiremont – 88380 ARCHES
SIBILLE Roland	Tireur	Rue des Moines – 88550 JARMENIL

NOM	FONCTION	ADRESSE
VOLTZ Robert	Tireur	4, rue de la gare - 88380 ARCHES
<b>Secteur Eloyes</b>		
ANCEL Jean-Louis	Tireur	7, rue de la république - 88510 ELOYES
BERGER Dominique	Garde Chasse	5, rue du Bois Joli - 88200 SAINT NABORD
GRANDGIRARD Bernard	Tireur	9, rue nouvelles - 88510 ELOYES
PIERRAT Étienne	Tireur	13, rue nouvelle - 88510 ELOYES
THIRIET Gérard	Tireur	43, rue de Jarménil - 88510 ELOYES
<b>Secteur Saint Nabord, Remiremont, Vecoux, Dommartin Les Remiremont, Rupt sur Moselle</b>		
AUDOUX Albert	Tireur	16, rue de la gare - 88200 VECOUX
FILHINE Denis	Tireur	10, rue du Tir - Les Breuchottes 88200 SAINT NABORD
FLEUROT Daniel	Tireur	16, rue des Deux ruisseaux 88200 SAINT NABORD
GUERLESQUIN Laurent	Tireur	2, rue de la forêt - 88200 SAINT-NABORD
MANGEL Bruno	Tireur	6, rue Vouaudin - 88200 VECOUX
MAROTEL Philippe	Responsable secteur	2, rue les fourrières - 88200 VECOUX
NAVILIAT Jean-Marie	Tireur	17, Rue Bambois - 88220 RAON-AUX-BOIS
PAGELOT Cédric	Tireur	3, rue des mésanges - 88200 SAINT NABORD
SCHERLEN Jean-François	Tireur	9, la vierge - 88200 VECOUX
SCHERLEN Simon-Pierre	Tireur	50, rue de Lorraine - 88200 RUPT-SUR-MOSELLE
SILLARI Dominique	Tireur	61, route de Xennois 88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT
VARINOT Francis	Tireur	108, rue du Gouot 88200 DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
VILLEMIN Patrick	Tireur	6, rue des mésanges - 88200 SAINT NABORD
<b>BASSIN MOSELOTTE</b>		
<b>Secteur Saint Amé, Vagney</b>		
BAZIN Bernard	Garde-chasse	54, route de Meyvillers - 88120 SAINT-AME
BOURGAU Christian	Tireur	14, rue de la blanche Céline - 88120 SAINT-AME
CLAUDE Jean-Jacques	Louvetier	199, rue Jules Méline 88290 SAULXURE-SUR-MOSELLOTTE
PETIN Jean-Louis	Tireur	3, chemin du Chanois - 88120 LE SYNDICAT
SASSO Michel	Tireur	57, route de Peccavillers - 88120 LE SYNDICAT
THIRIET Hubert	Tireur	17, route des Gémaux - 8120 LE SYNDICAT
<b>BASSIN MEURTHE</b>		
<b>Lot gibier d'eau Meurthe</b>		
GERVAIS Mathieu	Tireur	60, rue Edmond Delorme - 54300 LUNEVILLE
LALVEE Laurent	FDCV	13, rue des grandes Hières 88110 RAON-L'ETAPE
NOEL Jean-Yves	Tireur	La Bouillereau 88230 BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY
WILHELM Laurent	Tireur	Les Colins - 54450 BIONVILLE

NOM	FONCTION	ADRESSE
<b>Secteur Haute-Meurthe, Plaine, Rabodeau</b>		
CLAUDEL Aimé	Garde-chasse	14, rue général Tabouis – 88210 SENONES
COLMANT Jean-Michel	Garde-chasse	30, rue Dauphine 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
COLSON Bernard	Tireur	6, rue de la Seppe – 88110 CELLES SUR PLAINE
DIDIERJEAN Alain	Garde-chasse	26, rue de la planchette 88650 ENTRE-DEUX-EAUX
FERTIG Bernard	Garde-champêtre	3, quai de la résistance 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
LEBOUBE Michel	Garde-chasse	24, rue des lacs – La Trouche 88110 RAON L'ETAPE
LECONTE Robert	Garde-chasse	38, rue Paul Rochatte – 88420 MOYENMOUTIER
LOUIS Bernard	Tireur	18 rue de la Meurthe 88580 SAULCY-SUR-MEURTHE
MANGOLD Denis	Garde-chasse	39, plateau Saint-Maurice – 88210 SENONES
PROCOCKI Georges	Tireur	Bouilli Fontaine – 88110 CELLES SUR PLAINE
SABARTHES Eric	Tireur	MF de Venival – Saint-Prayel 88420 MOYENMOUTIER
<b>BASSIN MEUSE, VAIR, VRAINE, PETIT VAIR</b>		
<b>Secteur Meuse, Mouzon, Vair</b>		
BRIDOUX Joël	Garde chasse / Pêche	19, rue de la Villion 88630 SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE
COLTE Bernard	Louvetier	15, rue de Rollainville 88630 SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE
KESSEL James	Tireur	12, rue d'Alger – 88630 COUSSEY
LEPETIT Eric	Tireur	22, rue de l'église – 88350 LIFFOL LE GRAND
<b>Secteur Vair / Vraine</b>		
ANSTETT Pascal	Tireur	53, rue de la mairie – 88170 HOUDECOURT
LAMONTAGNE Christian	Tireur	235, rue de la 2ème DB 88800 SAINT-REMIMONT
LAMONTAGNE Gérôme	Garde-chasse	235, rue de la 2ème DB 88800 SAINT-REMIMONT
MASSEAUX Jean-Marie	Tireur	291, rue de la 2ème DB 88800 SAINT REMIMONT
PAULIN René	Tireur	12, rue des halles – 88170 REMOUILLE
STOURBE Myriam	Tireur	20, rue de l'Eglise – 88170 SAINT PAUL
<b>BASSIN SAÔNE</b>		
BUCA Michel	Louvetier	8, route de Droiteval – 88410 CLAUDON
CANTON Daniel	Louvetier	230, rue d'Épinal – 88390 CHAUMOUSEY
MICHEL Jean Pierre	Tireur	5, rue de Harol – 88390 DOMMARTIN AUX BOIS
<b>BASSIN CÔNEY</b>		
<b>Secteur Bains les Bains</b>		
GIGNEY Claude	Louvetier	2, rue Charles Lévy – 88240 BAINS-LES-BAINS
<b>Secteur Fontenoy le Château</b>		
SCANDELLA Bernard	Tireur	28, rue du colonel Gilbert 88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU

NOM	FONCTION	ADRESSE
<b>BASSIN MADON</b>		
<b>Secteur Mirecourt</b>		
ANNEN Bernard	Tireur	1, rue le village – 88270 MARONCOURT
JACQUEMIN Eric	Tireur	127, rue saint André – 88500 POUSSAY
OUDOT Bernard	Tireur	55, rue Alix Le Clerc – 88500 POUSSAY
<b>BASSIN VOLOGNE</b>		
<b>Secteur Docelles</b>		
OLIOT Eric	Tireur	17, HLM de la gare – 88460 DOCELLES
TISSERANT Dany	Tireur	6, rue des Gaises – 88460 DOCELLES
<b>Secteur La Neuveville, Lépages</b>		
MULLER Hervé	Tireur	15, rue de l'école 88600 LA NEUVEVILLE DEVANT LEPANGES
VIARD Gérard	Tireur	66, le village – 88460 XAMONTARUPT
<b>Secteur Laveline devant Bruyères</b>		
DELATTE Philippe	Tireur	36, le haut Vinot – 88640 JUSSARUPT
DEMENGEON François	Tireur	1, route de Prey – 88600 FIMENIL
<b>BASSIN MORTAGNE</b>		
<b>Secteur Rambervillers</b>		
CONREAUX André	Tireur	9, La Rappe – 88700 ROVILLE-AUX-CHENES
FRACHET François	Tireur	3, route de Rambervillers 88700 MENIL SUR BELVITTE
JACQUEL Jean-Luc	Tireur	9, bis rue du Guidon – 88700 JEANMENIL
MAIRE Claude	Garde-chasse	36, grande rue 88700 ST-MAURICE-SUR-MORTAGNE
SCHWARTZ Frédéric	Tireur	Le Rein Gourmand 88700 ROVILLE-AUX-CHENES
VIRION Daniel	Tireur	8, rue de Quillonhaie – 88600 AYDOILLES
<b>BASSIN SEMOUSE AUGRONNE COMBEAUTE</b>		
ROLIN Arnaud	ADFDA APPMA	9, rue du Côteau – 88440 NOMEXY
BELLO Alexandre	FDCV	11, Chemin du Plain de Saut, 88360 RUPT SUR MOSELLE
CANIVET Vincent	FDCV	75, impasse de la Digue, 88390 CHAUMOUSEY
LAVIT Philippe	FDCV	856, rue des Pins, 88390 CHAUMOUSEY
BRETON Nicolas	FDCV	680, rue de Renuvoid – 88390 GIRANCOURT
MASSOTTE Xavier	FDCV	34, place Gaston Litaize – 88000 DIGNONVILLE
PENNETIER Joanna	FDCV	27, rue le vieux moulin - 88160 LE MENIL
LABEDIE Maxime	FDCV	17, rue de la Maix - 88000 EPINAL
<b>TOTAL GÉNÉRAL : 107 tireurs + les lieutenants de louveterie actuellement commissionnés</b>		

### Article 3

Sur les piscicultures extensives en étang, seuls les exploitants de pisciculture et/ou leurs ayants-droits ainsi que toute personne dûment déléguée sont autorisés à effectuer des tirs de régulation de grands cormorans.

**Article 4**

Toutes les personnes autorisées à effectuer des tirs de l'espèce grand cormoran doivent respecter l'ensemble des dispositions fixées dans l'arrêté préfectoral n°959/2016/DDT susvisé.

**Article 5**

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le président de la fédération départementale des chasseurs des Vosges, le président de la fédération des Vosges pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, les lieutenants de louveterie du département des Vosges ainsi que les personnes désignées à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Épinal, le 20 DEC. 2016

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires



Yann DACQUAY

Délais et voies de recours

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*